

La Fédération APAJH veille depuis 1962 à associer réflexion et action : comprendre le handicap, faire comprendre le handicap, c'est déjà agir en faveur d'une reconnaissance sociale des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Nous poursuivons nos efforts, avec tous ceux qui veulent nous rejoindre pour faire évoluer le regard que porte la société sur le handicap, et pour la construction d'une société inclusive, influer sur le développement d'une politique sociale de solidarité, pour la citoyenneté et l'autonomie ces personnes en situation de handicap.

Adhérer à l'APAJH signifie, non seulement soutenir financièrement son action en versant une cotisation mais aussi militer au sein des APAJH qui, à l'intérieur de chaque département, affirment une politique du handicap.

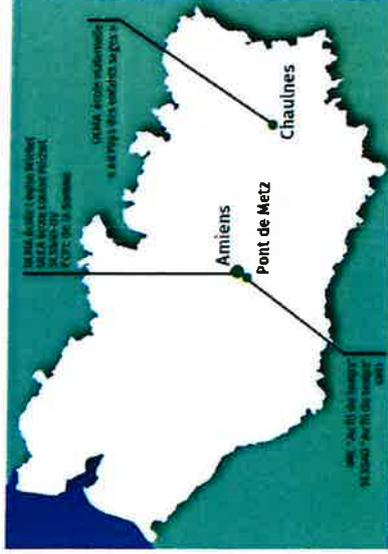
L'APAJH, outre ses actions pour évoluer vers une société inclusive, offre des services variés qui répondent aux besoins de ses adhérents : établissements et services spécialisés, protection à la personne et aux biens, etc.

L'APAJH dispose d'un :

- Service juridique : conseils juridiques...
- Service Formation : conseils en formation...
- Service Accompagnement-Loisirs : accès aux séjours vacances proposés par la Fédération et certaines associations départementales.
- Service documentation : consultation de documentation, réponse à toute question d'ordre documentaire...
- Service Handicap Assistance : des consultations juridiques et une permanence téléphonique au 01 44 10 81 50
- Site internet www.apajh.org couplé à assistance en ligne www.droitduhandicap.com

Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression à l'adresse mail dpo@apajh.asso.fr

L'APAJH 80



N° Vert 08 00 04 04 25
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Handicap Assistance



01 44 10 81 50

lundi et jeudi
9h30 - 12h

LAÏCITÉ



CITOYENNETÉ



SOLIDARITÉ



APAJH

Somme

Adhésion individuelle

2025

Adhérez, réadhérez,
faites adhérer à l'APAJH !

secretariat@apajh80.net

Tél : 03 22 53 99 09

<http://apajh80.net>

APAJH80

2 allée Marc Siberchicot
80 480 Pont de Metz



Vous souhaitez :

Adhérer à l'APAJH et recevoir la revue pendant 1 an ⁽¹⁾

↳ *Faire adhérer une deuxième personne résidant à la même adresse*

↳ *Une troisième personne résidant à la même adresse*

36 €

26,50 €

18 €

Adhérer à l'APAJH et recevoir la revue pendant 1 an au tarif préférentiel ⁽¹⁾ et ⁽²⁾

↳ *Faire adhérer toute autre personne résidant à la même adresse*

Vous bénéficiez seulement d'un montant d'adhésion au tarif préférentiel, si vous êtes :

- Personne accueillie ou accompagnée par une structure APAJH,
- famille de personne accueillie ou accompagnée par une structure APAJH,
- personne ayant un enfant recensé au secteur handicap de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) en fonction de l'accord entre la mutuelle et la Fédération APAJH.

26 €

18 €

Faire un don à l'APAJH et recevoir la revue pendant 1 an ⁽¹⁾ et ⁽²⁾ :

85 € mini.

Etre membre bienfaiteur et recevoir la revue pendant 1 an ⁽¹⁾ et ⁽²⁾ :

316 €
mini.

TOTAL :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____

Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Déclare : Adhérer Readhérer

à l'APAJH et aux principes qu'elle défend⁽³⁾.

Vous avez un contrat APAJH Prévoyance :

Oui Non

Vous avez bénéficié d'une consultation Handicap Assistance :

Oui Non

Merci de retourner ce bulletin dûment complété accompagné de son règlement à l'adresse ci-dessous :

Date : _____

Signature : _____

⁽¹⁾ Une seule revue par famille à la même adresse
⁽²⁾ dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue non déductible des impôts
⁽³⁾ L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation
 Conformément aux articles 39 et 40 de la loi informatique et liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant dans notre fichier.